



Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents tenue le mardi 19 mai 2026 à l'école Rose-des-Vents à 19 h

Présences :

Parents :	Personnel :	Public :	Autres :
Marie-Ève Olaïzola (<i>abs.</i>) Yannick Marcotte Annie Campbell Catherine Kopec Isabelle Marleau (<i>abs.</i>) Aurore Lecocq	Martine Garceau Marie-Pier Charrette (<i>abs.</i>) Laurie Clermont Sonia Arnold (<i>abs.</i>) Anabèle Alarie (<i>abs.</i>) Mélanie Samson (directrice)	Parent substitut : Laurence Durante (<i>abs.</i>) Josée Pesant (<i>abs.</i>)	Représentant de la communauté : Alexandre Mc Cabe

1. Ouverture de l'assemblée / Mot de bienvenue

En l'absence de Mme Olaïzola, Mme Campbell ouvre l'assemblée; il est 19 h 05.

2. Question du public

Personne n'est présent à titre de public et aucune question n'a été soumise au préalable.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Campbell en fait la lecture et on mentionne que le point 8 sera reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

On demande également l'ajout d'un point au sujet des photos scolaires,

Il est proposé par Mme Garceau D'ADOPTER l'ordre du jour, avec les deux modifications mentionnées ci-haut.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 042

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 21 avril 2026

Aucune modification n'est demandée quant au procès-verbal qui avait été remis à l'avance.

Il est proposé par Mme Kopec D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du mardi 21 avril 2026, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 043

5. Calendrier scolaire 2026-2027

On présente le calendrier scolaire 2026-2027 aux membres et on mentionne que bien qu'il s'agisse d'une version provisoire, il sera déposé sur le site Internet de l'école, afin que les parents puissent consulter les dates de la rentrée scolaire et des congés. Les modifications à venir ne sont que des précisions qui n'ont pas d'impact quant aux dates de fréquentation (par exemple : identification de la journée des photos scolaires, de la parution de la première communication, des semaines un et deux, etc.).

6. Approuver les règles de conduite des élèves (code de vie) et les mesures de sécurité

Mme Samson présente le diaporama afin de donner des exemples des comportements attendus qui apparaîtront au code de vie l'an prochain.

L'équipe école a le souci que le matériel déployé avec le projet Hors-piste, les affiches dans l'école et les présentations en classe soient cohérents.

Une formule de présentation aux parents en soirée demeure à réfléchir.

Mme Samson présente également le document des mesures de sécurité mis à jour.

On propose de retirer l'information au sujet des photocopies des fiches de santé des élèves lors des sorties scolaires en page cinq, puisque ce n'est plus d'actualité. On mentionne aussi quant à l'horaire de l'école, qu'il serait bien de mettre l'emphasis sur le fait que, bien que la surveillance se déroule de 7h30 à 7h40, les cours débutent dès 7h40.

Il est proposé par Mme Lecocq D'APPROUVER les règles de conduite des élèves et les mesures de sécurité 2026-2027 présentées, avec la modification mentionnée ci-avant au sujet du retrait en page cinq.

Approuvé à l'unanimité

Résolution n° CE-25-26 / 044

7. Budget initial (2026-2027)

Mme Samson présente le budget initial et explique en détail les différentes sommes allouées. Elle nomme que des coupures importantes sont prévues l'an prochain.

Elle indique également la répartition du service offert quant aux postes de soutien direct à l'élève l'an prochain; soit une journée par semaine de psychologie, une journée par semaine d'ergothérapie, deux journées par semaine d'orthophonie et un total de 58 heures d'éducation spécialisée.

On propose ensuite d'utiliser la mesure prévue pour l'aide aux parents, en soutien de la part d'éducateurs spécialisés, afin d'offrir plus de suivis aux parents.

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, au Centre de services scolaire des Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2026-2027;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est proposé par Mme Aurore Lecocq D'ADOPTER ET DE SOUMETTRE pour approbation au Centre de services scolaire des Mille-Îles, le « Budget initial 2026-2027 » de l'établissement.

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 045

RÈGLES DE TRANSFÉRABILITÉ - Budget initial 2026-2027

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité du centre de services scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;

ATTENDU, la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace;

Il est proposé par M. Yannick Marcotte D'ADOPTER les règles de transférabilité suivantes :

"Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement."

Adopté à l'unanimité
Résolution n° CE-25-26 / 046

8. Présentation du programme d'activités du service de garde 26-27

Ce point sera reporté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

9. Levée de fonds

Les membres discutent de la possibilité d'organiser une levée de fonds qui aurait pour but de couvrir les frais occasionnés par le transport pour les sorties l'an prochain. On propose également de mettre en place un calendrier des levées de fonds à organiser pour l'année, dès le début de l'année scolaire.

Les membres décident de reprendre la levée de fonds des étiquettes personnalisées avec l'entreprise Colle à moi en 2026-2027.

En discutant des levées de fonds, on mentionne que le module « araignée » n'est plus sécuritaire, puisque plusieurs morceaux qui servent de jonction entre les poteaux sont brisés et tombent. Le module a donc dû être fermé pour des raisons de sécurité. Un courriel a été transmis à la Municipalité pour les informer, puisque la cour d'école est également utilisée comme parc et M. Mc Cabe mentionne qu'il fera un suivi à ce sujet.

10. Budget de fonctionnement du C.E.

Les membres disposent d'un budget de 775 \$ pour le fonctionnement du conseil d'établissement, puisqu'aucune somme n'y a été dépensée cette année.

On aborde le fait de tenir la rencontre à l'école, puisque c'est plus efficace pour la tenue d'une rencontre, mais de commander un repas de type buffet froid et/ou chaud à déguster tout au long de la rencontre.

Les membres choisissent cette option et on propose que la rencontre débute vers 18 h.

11. Rapport des enseignants

Les élèves de 4^e et 5^e année ont vécu une sortie au parc du Domaine Vert et les élèves de 6^e année ont passé une journée à Ottawa.

Un retour est fait sur la soirée hockey présentée à l'école et sur la participation des parents et des membres du personnel.

Les trois classes du préscolaire ont vécu l'activité d'*Insectambulant*.

Les élèves du groupe 102 ont tenu un salon du livre où ils ont présenté leurs créations.

12. Rapport de la représentante du service de garde

Mme Alarie devrait être de retour en poste à la fin mai 2026.

La semaine de la garde scolaire s'est bien déroulée, c'était agréable avec la journée pédagogique où les groupes étaient ouverts.

13. Rapport de la direction

Mme Samson mentionne entamer le processus pour modifier le logo de l'école. Elle mentionne que nous avons le choix entre faire un concours ou engager un infographiste; le deuxième choix est finalement retenu.

Mme Samson propose ensuite de récolter des mots-clés qui représentent l'école, auprès des élèves et des membres du personnel et d'envoyer le tout à l'infographiste, afin que les propositions représentent réellement notre école, au-delà de l'utilisation de son nom seulement.

14. Rapport du représentant du comité de parents

Aucun élément rapporté.

15. Rapport de la représentante de l'OPP

Le jeudi 21 mai se tiendra une rencontre du comité organisateur de la soirée festive, afin de préparer le tout, en vue de l'événement du 29 mai.

16. Rapport du représentant de la communauté

M. Mc Cabe mentionne sa visite à l'école, afin de présenter le projet du petit conseil aux élèves de 6^e année. La présentation a eu lieu dans les deux écoles de Saint-Joseph-du-Lac, en vue de la rencontre qui se tiendra ensuite à l'hôtel de ville avec les élèves qui auront soumis les projets retenus.

17. Correspondance

Aucune correspondance n'est remise.

18. Autres points

- **Photos scolaires / finissants**

On soulève un questionnement au sujet des coûts des photos des finissants. Puisque le contrat est déjà signé pour l'année scolaire 2026-2027, on mentionne qu'il serait bien d'aborder à nouveau ce sujet l'an prochain, avant l'octroi du contrat, afin de valider les différentes offres.

19. Prochaine rencontre / levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 16 juin 2026, à 19 h.

La vice-présidente, Mme Campbell, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Mme Garceau DE LEVER la séance à 21 h 02.

Adopté à l'unanimité

Résolution n° CE-25-26 / 047

La vice-présidente

Annie Campbell

La directrice

Mélanie Samson

La secrétaire

Roxanne Boulard